

**FAVO - FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS DE PROTECTION
 DE L'ENVIRONNEMENT DE LA HAUTE VALLÉE DE L'ORGE**
 Association régie par la loi du 1er juillet 1901;
 déclarée à la Sous-Préfecture d'Étampes le 24 novembre 1974;
 publiée au Journal Officiel du 20-12-1974 ;
 agréée par arrêté du Préfet de l'Essonne n° 2017-DDT-SE-422 du 8 juin 2017
 Adhérente à Essonne Nature Environnement
 siège : Hôtel de Ville, 91530 Saint-Chéron
 adresse de correspondance : 23 rue de Chartres 91410 Dourdan
 Site : www.Favo.ovh courriel : courrier@favo.fr

FAVO

Situation financière au 31 Décembre 2018 - AG du 3 Mars 2019

	Dépenses	Recettes	Solde	Déficit
Solde au 31/12/2017			715,31	
Frais de tenue de cpte (BP)	10,00			
Cotisation ENE	30,00			
Cotisation UAP	40,00			
Adhésions des associations		250,00		
Assurance	113,13			
Hébergement internet	0,00			
Frais de clôture (BP)	60,00			
Achat livres ENE	50,00			
Solde au 31/12/2018	303,13	250,00	662,18	

BUDGET 2019

Cotisation ENE	30,00			
Cotisation UAP	40,00			
Adhésions des associations		250,00		
Frais de tenue de compte	0,00			
Hébergement internet	60,00			
Assurance	115,00			
Solde	245,00	250,00	5,00	
			(Excéd)	